

Pôle : Pôle des solidarités humaines

Direction : Direction de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille

Référence du poste : 136

66 DESCRIPTION DU POSTE

Le médecin de PMI, assure des activités médicales au sein des Aveyron Services et ses annexes.



IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre d'emploi de référence

> Catégorie A de la filière médico-sociale - Médecin territorial

Cadre d'emploi d'accès

> identique au cadre d'emploi de référence

Positionnement hiérarchique

> Sous l'autorité hiérarchique du médecin Coordonnateur de PMI

Résidence administrative/Territoire

> Résidence administrative du territoire d'affectation

Domaine d'activité

> Activité médicale



MISSIONS

Missions principales

> Il peut être amené à exercer des activités relatives à la santé sexuelle, en fonction de son niveau de compétences et du besoin sur les Centres de Santé Sexuelle du Département

> Il assure : Des consultations médicales en faveur des enfants de moins de 6 ans en population générale, notamment auprès de familles vulnérables ; Des bilans médicaux des enfants de moins de 6 ans, accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance ; La coordination du parcours de soin des enfants suivis en PMI et des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, en tant que médecin référent ; Exceptionnellement des examens médicaux, dans le cadre des évaluations pluridisciplinaires des informations préoccupantes

> Il participe : Aux réunions du service PMI et aux réunions d'équipes PMI des territoires, avec les infirmières puéricultrices ; Aux réunions pluridisciplinaires avec les professionnels du service social ou de l'Aide Sociale à l'enfance du Département, ou avec les partenaires extérieurs (CAMSP, CMPP, PCO TND, le service de pédiatrie, les médecins libéraux...) ; Aux projets territoriaux dans le domaine de l'enfance et de la famille, ainsi qu'aux projets de prévention et promotion de la santé sur un territoire, en lien étroit avec le médecin coordonnateur de PMI et les cadres coordinatrices des activités de PMI



COMPÉTENCES ET APTITUDES

Compétences métier

- > Connaître les législations, procédures et dispositifs en matière de santé publique, d'action médico-sociale, de prévention et de protection de l'enfance
- > Posséder des compétences en matière d'analyse médico-sociales, d'écoute et de communication avec les patients
- > Posséder des connaissances en pédiatrie et/ou en gynécologie-obstétrique, et s'engager à les actualiser régulièrement

Aptitudes requises

- > Savoir concilier l'intervention auprès des familles et la prise de recul nécessaire au traitement des situations lourdes
- > Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire et s'impliquer dans différents réseaux de soins

Formation et expérience

- > Permis B
- > Docteur en médecine générale ; Pédiatre ; ou Médecin généraliste remplaçant non thésé titulaire d'une licence de remplacement. L'inscription au conseil de l'ordre des médecins est obligatoire



CONDITIONS D'EXERCICE

Contexte du poste/contraintes

- > Déplacement sur le territoire d'affectation
- > Obligation de respecter un temps de consultations fixé, par rapport au temps de travail
- > Travail en équipe pluridisciplinaire